



Université de Provence
(Aix-Marseille I)

Année universitaire 2010/2011

DEMANDE DE DISPENSE DE DIPLOMES

D.A.I. 2ème cycle
CURSUS PRESENTIEL

Décret N° 85-906 du 23 Août 1985

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE
AUCUN RENSEIGNEMENT NE SERA DONNE PAR TELEPHONE**

NOM : **Prénom :**

Date & Lieu de Naissance : **Nationalité :**

Adresse :

..... **Tél :**

ESIL-BIOTECHNOLOGIES

AVIS DU RESPONSABLE DE LA FILIERE

Favorable :

- Etudiant à convoquer à l'examen complémentaire : OUI NON

Défavorable - Motif :

Nom du responsable : **Date :** **Signature :**

.....

DECISION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

Acceptée Refusée

Motif du refus :

A Marseille le, **Signature du Président de la commission :**

RESERVE A L' ADMINISTRATION

Convoqué(e) le : Avisé(e) le :



Université de Provence
(Aix-Marseille I)

SITUATION UNIVERSITAIRE

Baccalauréat français : Série :Mention : Année :

Ou titre français équivalent (préciser lequel) : Année :

Baccalauréat étranger : Série : Mention : Année :

ETUDES POURSUIVIES APRES LE BACCALAUREAT

Indiquer pour chaque année, l’Etablissement fréquenté, les études, les classes suivies et les résultats obtenus.

ANNEES	ETABLISSEMENTS	DIPLOMES	RESULTATS
20..... – 20.....
20..... – 20.....
20..... – 20.....
20..... – 20.....

Renseignements complémentaires :

(expérience professionnelle, stage - (à justifier par les documents correspondants)).

.....
.....

Scolarité dans une Université :

Inscriptions à l’Université : (indiquer si vous êtes ou si vous avez déjà été inscrit(e) dans une Université laquelle ?Année ? :

Examens subis à l’Université : (indiquer si vous avez déjà subi ou si vous devez subir des examens à l’université)..... Année :SessionRésultat
Année :SessionRésultat.....

Avez-vous sollicité une telle dispense dans une autre Université ou établissement d’Enseignement Supérieur Scientifique ?Lequel

En vue de quelle préparation ?.....

RENSEIGNEMENTS CERTIFIES EXACTS

Date :

Signature :

TRES IMPORTANT

L’ admission est prononcée à titre individuel après examen du dossier et n’est valable que pour l’établissement qui l’a prononcée et pour la formation demandée.



Université de Provence
(Aix-Marseille I)

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

(indispensable sinon dossier non examiné)

.....
.....
.....

Date : Cachet et Signature du Chef d'Etablissement

Le dossier est à renvoyer à l'adresse suivante :

**ESIL- BIOTECHNOLOGIE
Case 925 - 163 Avenue de Luminy,
F-13288 MARSEILLE CEDEX 09 - FRANCE**

**PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE : 21 MAI 2010
(celles-ci ne seront pas restituées)**

• **VALIDATION DES ETUDES**

1. Photocopies du livret scolaire ou bulletins trimestriels des notes **des deux dernières années**
2. Photocopies d'attestations des diplômes obtenus (**Baccalauréat, Licence, Master [M1, M2], Ecole d'Ingénieur ...**)
3. **Programme** détaillé par année ou par semestre des études supérieures suivies visé par le Chef d'Etablissement.(sauf pour les classes préparatoires)
4. **Deux enveloppes** timbrées ou coupons réponses pour les étrangers, portant vos noms et adresse.

TRES IMPORTANT

**TOUTE PIECE COMPLEMENTAIRE ADRESSEE ULTERIEUREMENT DEVRA
OBLIGATOIREMENT PRECISER LA MENTION BIOTECHNOLOGIE OU
LICENCE MICROBIOLOGIE DANS LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES**

*Les étudiants ayant obtenu une autorisation d'inscription
devront présenter , lors de l'inscription,
les originaux des diplômes,
et pour les diplômés étrangers, l'original de la traduction.*